



UNIVERSITÉ  
JEAN MONNET  
SAINT-ÉTIENNE

**Conseil d'administration  
Séance du 12 décembre 2022**

ACTE ADMINISTRATIF Acte 73/2022	Procès-Verbal de la séance du Conseil d'Administration du 11 juillet 2022
------------------------------------	--

Vu les articles L712-1 à L712-6 modifiés du code de l'éducation  
Vu l'article L719-7 du code de l'éducation

Le Conseil d'administration adopte le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 11 juillet 2022.

A Saint Etienne le 13 décembre 2022  
Le Président du Conseil d'Administration,  
Président de l'Université,

Florent PIGEON

POUR : 27

CONTRE : 0

ABST : 0